



10ème édition du Colloque annuel international de l'Association Sénégalaise des Sciences de Gestion

Organisée par Laboratoire Saint-Louis Etudes et Recherche en Gestion (SERGe) de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis

THÈME

Les sciences de gestion face à et/ou pour la société



A Saint Louis du 17 au 19 Décembre 2024

APPEL À COMMUNICATION

La 10ème édition du Colloque annuel international de l'Association Sénégalaise des Sciences de Gestion (ASSG) est organisée par le Laboratoire Saint-Louis Etudes et Recherche en Gestion (SERGe) de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis sur le thème :

Les sciences de gestion face à et/ou pour la société

Les sciences de gestion devraient pouvoir produire une pensée originale face aux crises qui se manifestent aujourd'hui et particulièrement en Afrique. A cet égard, l'actualité ne manque pas de fournir des sujets brûlants :

- Les « troisièmes mandats » présidentiels et les « concassages des partis politiques sur fond de débauchage et de corruption » et leurs lots de contestations civiles, de coups d'État militaires, d'arrestations arbitraires et in fine de morts ;
- La détérioration des conditions sécuritaires qui font peser d'importantes menaces sur les populations : leur(s) (sur)vie(s), leurs déplacements, leurs activités socio-économiques ;
- Les turbulences traversées par des organisations sous-régionales telles que la CEDEAO, la CEMAC, l'UEMOA ; la défiance de certains pans de la société à leur encontre ainsi que les conséquences de tout cela sur la nécessité et/ou l'envie de faire société ;
- Les difficultés majeures dans la production et la distribution des commodities, en particulier de l'eau et de l'électricité ;
- La gestion et la valorisation des déchets ;
- La poussée démographique, la spéculation foncière et les crises de logement.

Toutes ces questions qui se posent et s'imposent dans nos sociétés pourraient notamment être abordées par les sciences de gestion sous des angles tels que celui de la gouvernance, de la prise en considération des impacts. Il en est de même de la question écologique qui mérite déjà le titre de péril appelé à s'intensifier, et auquel les activités des organisations de tout type exposent la société tout entière (Demonsant et al., 2023). De fait, des organisations sont de plus en plus épinglées par certaines composantes des sociétés à cause de leur responsabilité en matière de dommages que leurs activités entraînent ; ainsi que des catastrophes écologiques, sanitaires, sociales, etc. qu'elles provoquent et qui mettent en péril l'équilibre et la pérennité des sociétés. En termes de catastrophes sociales, on peut notamment citer les inégalités qui explosent de plus en plus à cause d'une répartition non équitable des revenus (Rashkova et al., 2024). En termes de catastrophes sanitaires, on peut citer toutes les formes de toxicités auxquelles sont exposés les employés et les populations environnantes des sites d'extraction de matières premières en particulier dans les pays en développement. S'agissant des catastrophes écologiques, on peut citer les déforestations, les utilisations de substances qui dérèglent le climat, les agressions à l'encontre de la biodiversité et de ses habitats naturels.

La formation en sciences de gestion est un autre chantier qui mérite une attention particulière dans les contextes des pays en développement d'Afrique Sub-Saharienne. Dans ces pays on a assisté, à partir des années 1990, suite aux programmes d'ajustement structurel et à une libéralisation tous azimuts, à une augmentation exponentielle des programmes de formation offerts dans le cadre des établissements supérieurs publics comme privés et, par conséquent, des diplômés. Ce serait à peine exagérer de dire que chaque grande rue des capitales africaines a sa (ses) business school(s) qui accueillent du « tout-venant ». Des universités publiques offrent également des formations en gestion qui accueillent tout type de profils sans toujours se préoccuper de leur véritable capacité à répondre aux exigences inhérentes à ces formations et aux métiers auxquels elles conduisent. Par conséquent, ces formations présentent le risque d'être, pour une bonne partie de ceux qui les suivent, des voies de garage pour lesquelles ils – et leurs familles – ont investi de l'argent, du temps et de l'énergie. La nécessité de porter un regard critique sur cet aspect est d'autant plus important quand il s'agit de pays caractérisés par une explosion démographique et un niveau de paupérisation élevé.

Au-delà des entreprises produisant des biens et services marchands, les sciences de gestion devraient ainsi s'intéresser de plus près ces problématiques relevant tout autant du champ de l'action publique que des réalités intimes. Dit autrement, les sciences de gestion devraient prendre leur part dans les efforts qui sont nécessaires pour permettre de relever les défis actuels et à venir auxquels sont confrontées ces sociétés.

D'un point de vue pratique, les acteurs impliqués dans le déploiement des sciences de gestion ont des responsabilités à assumer vis-à-vis de la collectivité tout entière dans pour ce qui concerne leur enseignement que pour le savoir qu'ils contribuent à produire et à faire mûrir et véhiculer. Ici, le défi est, pour ainsi dire, d'appeler les chercheurs en sciences de gestion à se décomplexer pour repousser les limites de leur champ d'investigation et à se donner la légitimité de porter un regard à la fois critique et lucide sur toute les dimensions organisationnelles et organisantes de la société. Les sciences de gestion étant la discipline académique et scientifique qui traite des réalités et problématiques inhérentes à la vie des organisations ainsi qu'au management et à ses techniques, leur champ d'action est par conséquent appelé à s'étendre sur tous les espaces et à tous les aspects possibles de ce qui permet de faire société ainsi que pour ce qui concerne les enjeux et défis soci(ét)aux.

En définitive, les sciences de gestion pourraient être considérées comme le phare qui éclaire et oriente les transformations de la société. Elles contribueraient à les faire advenir autant qu'elles devraient les scruter d'une façon réflexive et critique pour en traquer les potentiels abus. De fait, autant la discipline pourrait agir dans l'intérêt de la société en lui offrant des outils et des éclairages qui permettent de satisfaire les attentes et aspirations des citoyens, autant sa prévarication est la manifestation des abus qui contribuent à engendrer des périls qui menacent l'équilibre et la pérennité de la société.

Cette prévarication et ces potentiels abus méritent une attention particulière des chercheurs qui sont appelés à s'y intéresser, dans le cadre de la 10ème édition du Colloque annuel international de l'Association Sénégalaise des Sciences de Gestion (ASSG), en mettant au cœur de leurs réflexions les enjeux relatifs aux rapports et interactions entre les sciences de gestion et la société. Les chercheurs en sciences de gestion et de toute autre discipline ainsi que les professionnels sont invités à aborder les questions relatives aux responsabilités des sciences de gestion face à et/ou au profit de la société et notamment sur les thèmes suivants (liste non exhaustive) :

- Sciences de gestion et migrations ;
- Sciences de gestion et périls écologiques ;
- Sciences de gestion et menaces sanitaires ;
- Sciences de gestion et mutations soci(ét)ales ;
- Sciences de gestion et enseignement supérieur ;

- Sciences de gestion et accaparement des terres agricoles ;
- Sciences de gestion et délinquance et criminalité organisées ;
- Sciences de gestion et crises des institutions supranationales ;
- Sciences de gestion et inclusivité : comme faire face aux situations de handicap ;
- Sciences de gestion et explosion démographique et pression immobilière ;
- Sciences de gestion et organisation et fonctionnement du système judiciaire ;
- etc.

Dates importantes :

- Date limite d'envoi des intentions (sous la forme d'un résumé étendu de 3000 caractères espaces compris précisant le sujet, la problématique, le cadre théorique, la méthodologie adoptée, l'esquisse de quelques résultats attendus ainsi que les références sélectives en appui du projet de communication et comportant le nom ou les noms des auteurs et leur affiliation institutionnelle) : **lundi, 10 juin 2024**
- Réponses aux intentions : **Dimanche, 30 juin 2024**
- Date limite d'envoi des projets doctoraux : **Lundi, 29 juillet 2024**
- Date limite d'envoi des communications complètes : **Lundi, 9 Septembre 2024**
- Réponses aux auteurs : **Lundi, 14 octobre 2024**
- Date limite d'envoi des communications finales et confirmation de participation au colloque : **Lundi, 11 novembre 2024**

Formats des communications :

Les communications peuvent être soumises en français ou en anglais. Elles doivent être rédigées en caractère Times 12, interligne simple et ne doivent pas dépasser 25 pages (avec annexes).

La première page doit comprendre : le titre de l'article, le nom de l'auteur, l'affiliation institutionnelle, l'adresse postale et électronique de l'auteur, un résumé (en français ou en anglais) d'environ 500 mots, un maximum de cinq (5) mots clés.

Les titres et les sous-titres doivent être numérotés selon le système à étages (3 niveaux maximum) : 1., 1.1., 1.1.1.

Les références seront listées en fin d'article, sur une page séparée intitulée « Références », selon le standard suivant :

- **1- Pour un article :**

Edwards, J. R. et M. E. Parry (1993), On the Use of Polynomial Regression Equations as an Alternative to Difference Scores in Organizational Research, *Academy of Management Journal*, 36: 6, 1577-1613.

- **2-Pour un chapitre dans un ouvrage :**

Masterman, M. (1970), The Nature of a Paradigm, in I. Lakatos & A. Musgrave (dir.) *Criticism and the Growth of Knowledge*, Cambridge: Cambridge University Press, 59-89.

- **3- Pour un ouvrage :**

March, J. G. et H. A. Simon (1958), *Organizations*, New York: Wiley.

Envoi des intentions et communications :

Les intentions et communications doivent être transmises par voie électronique aux adresses suivantes :

- yvon.pesqueux@lecnam.net
- seydou.sane@ugb.edu.sn
- birahim.gueye@ugb.edu.sn
- assg.2sg@gmail.com

Le nom du fichier doit être nommé de la façon suivante : votre nom, suivi de la première lettre de votre prénom et de l'extension DOC ou RTF.

Par exemple, Samba DEME soumettrait le fichier DEMES.DOC

Tarifs :

Les tarifs d'inscription au colloque sont fixés à 50 000 FCFA pour les enseignants chercheurs et praticiens et à 30 000 FCFA pour les doctorants.

Comité d'organisation :

- **Président du Comité scientifique du Colloque international de l'ASSG :** Professeur Yvon PESQUEUX, Cnam de Paris
- **Référents locaux du Comité scientifique de la 10ème édition du Colloque annuel international de l'ASSG :** Professeurs Seydou SANE et Birahim GUEYE
- **Président du Comité d'organisation :** Dr Amadou Moustapha Dit Cable Diallo, Maître de conférences

Contacts et Informations :

- assg.2sg@gmail.com
- diallo.amadou-moustapha-dit-cable@ugb.edu.sn